Communiqué de presse

Panorama de l'industrie dans la Vallée de la Seine

Le territoire de la Vallée de la Seine, qui regroupe les régions Île-de-France et Normandie, constitue un espace industriel majeur en France métropolitaine. Il est donc particulièrement concerné par le mouvement de désindustrialisation national débuté à la fin des années 1970. Alors que la Vallée de la Seine a perdu 44 % de ses emplois industriels entre 1990 et 2016 (510 000 emplois), cette tendance semble s'infléchir et l'industrie a même recréé des emplois (13 600 entre 2016 et 2024). L'industrie du territoire dispose d'une plus forte présence des cadres qu'au niveau national et d'une proportion plus forte de très grands établissements.

Les directions régionales de l'Insee Normandie et Île-de-France se sont associées en partenariat avec Paris Seine Normandie pour réaliser trois publications dressant un panorama de l'industrie dans la Vallée de la Seine :

Un dossier de 64 pages avec des fiches par secteur industriel
et une publication courte de 4 pages pour chacune des deux régions.

Nos publications : (disponibles à partir de 12h)

Insee Dossier Normandie n° 26



https://insee.fr/fr/statistiques/9070881

Insee Analyses Île-de-France n° 228



https://insee.fr/fr/statistiques/9050707

IInsee Analyses Normandie n° 161



https://insee.fr/fr/statistiques/9064263

Insee ÎLE-DE-FRANCE
GOUVERNEMENT Liberté Égalité Fraternité
Vallée de la Seine
Paris Seine Normandie

Contact presse Île-de-France **Nathalie TIAN**
06 27 32 37 69 • idf-pressecom@insee.fr
Suivez-nous sur X/Twitter **@Insee Île-de-France**
et sur LinkedIn **@Insee - Île-de-France**

Communiqué de presse

L'industrie francilienne : un nouveau souffle après une longue période de désindustrialisation

L'industrie francilienne regroupe 456 000 emplois, soit 6,6 % de l'emploi régional (contre 11,4 % en France en 2024). Avec 62 milliards d'euros de valeur ajoutée (17,5 % du total national), la région est la première contributrice à l'industrie française ; elle est portée par des secteurs industriels à forte intensité technologique et une main-d'œuvre très qualifiée.

Une spécialisation dans des secteurs à forte valeur ajoutée

L'emploi salarié industriel francilien se concentre principalement dans des secteurs d'activité sur-représentés en Île-de-France :

- L'énergie, eau et déchets (20,4 % des emplois salariés industriels régionaux en 2023, contre 12,7 % en France métropolitaine).
- Les matériels de transport, premier secteur de l'industrie manufacturière (15,5 % des emplois salariés industriels régionaux, contre 11,3 % en France métropolitaine).
- Les produits informatiques, électroniques et optiques (9,1 % contre 4,2 % en France métropolitaine).
- Les industries chimique et pharmaceutique (6,4 % et 3,3 %, contre 4,8 % et 2,6 % en France métropolitaine).
- L'industrie agroalimentaire est également très présente (13,9 % de l'emploi salarié industriel francilien), mais son poids est plus bas qu'en France métropolitaine (19,3 %).

Un rebond de l'emploi industriel depuis 2020 et des dynamiques territoriales contrastées

Entre 1990 et 2024, l'industrie francilienne a globalement perdu près d'un emploi sur deux (contre -28 % à l'échelle nationale). Mais depuis 2020, la tendance s'inverse :

- 14 500 emplois industriels créés, soit une progression de 3,3 % entre 2020 et 2024.
- La reprise est portée principalement par les industries textile, chimique, agroalimentaire et pharmaceutique (avec des hausses d'emploi salarié supérieures à 8 % entre 2020 et 2023) et les produits informatiques, électroniques et optiques.

Les emplois industriels se répartissent et évoluent différemment selon les départements franciliens :

- Deux départements regroupent près de 40 % de l'emploi industriel francilien : les Hauts-de-Seine (23 % des emplois salariés) et les Yvelines (16 %).
- Ces territoires connaissent des trajectoires récentes différenciées, reflétant la structure économique : +7,1 % entre 2020 et 2024 pour les Hauts-de-Seine, -6,5 % pour les Yvelines.
- Paris (15 % de l'emploi industriel francilien) et l'Essonne (10 %) sont des départements dynamiques : +12 % pour le premier, en lien avec des secteurs à forte valeur ajoutée (luxe, pharmacie), et +6,9 % pour le second, porté par des activités de haute technologie.

Une prédominance de grands établissements et une main-d'œuvre très qualifiée

- En Île-de-France, sept salariés de l'industrie sur dix travaillent dans un établissement de cinquante salariés ou plus.
- 85 % des salariés travaillent dans des groupes et 65 % pour des multinationales françaises.
- 40 % des salariés sont des cadres (contre 20 % au niveau national)

Insee Analyses Île-de-France n° 228 - "L'industrie francilienne : un nouveau souffle après une longue période de désindustrialisation"- octobre 2026

Contact presse Île-de-France **Nathalie TIAN**
06 27 32 37 69 • idf-pressecom@insee.fr
Suivez-nous sur X/Twitter **@Insee Île-de-France**
et sur LinkedIn **@Insee - Île-de-France**